~~MAIRIE D~~ ~~ARRONDISSEMENT D~~

~~Du~~ ~~mil neuf cent deux, à~~ ~~heure~~ ~~du~~

N°

~~Acte de Mariage d~~ Clos et arrêté par Nous, André Charlois, maire de la commune de La Garde ~~âgé de~~ remplissant les ~~ans, né à~~ fonctions d'officier de ~~département d~~ l'Etat Civil le présent ~~le~~ registre ~~du mois d~~ contenant pour ~~mil~~ l'année 1902 vingt ~~profession d~~ un actes. ~~domicilié à~~ ~~département d~~ ~~fille~~ La Garde ~~de~~ le 31 Décembre 1902. ~~né à~~ l'Officier de l'Etat Civil ~~département d~~ ~~profession d~~ ~~domicilié à~~ ~~département d~~ [signature]

et de née à
département d

Et d

âgée de ans, née à
département d le du mois
d mil profession
d domiciliée à département
d fille de
né à département
d profession d
domicilié à département d
et de née à
département d

Les actes préliminaires sont : 1°

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le *mariage*, concernant les *droits et devoirs respectifs des époux*.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il fait contrat de mariage à la date du
du mois d mil neuf cent
par devant M° notaire à
département d

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un

Le tout en présence de
domicilié à département d
âgé de ans, profession d

De
domicilié à département d
âgé de ans, profession d

De
domicilié à département d
âgé de ans, profession d

Et de
domicilié à département d
âgé de ans, profession d

Après quoi

faisant fonctions d'Officier de l'Etat Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par _____